

Compte-rendu de la réunion généalogie du 4 décembre 2018

Etaient présents : Thérèse Gallani, Françoise Gast, Evelyne Ludwig, Hubert Oberbach, Jean-Jacques Pansiot, Thierry Pfeiffer, Steffen Vincent. Excusés : Bernadette Blelly, Micheline Debus, Yolande Guerné, Jean-Louis Scheidt.

La réunion a principalement été consacrée à geneanet :

- possibilités de recherches en tant que membre "gratuit" (limitations en précision des requêtes de recherche et en type de documents accessibles librement)
- possibilités étendues de recherches en tant que membre "premium" :
 - requêtes étendues (variantes sur les noms/prénoms, lieux et environs, parents, ..., noms "approchés" ou joker)
 - types de documents indexés par geneanet et accessibles : arbres en lignes (mis en ligne gratuitement), relevés faits de façon collaboratives par les membres geneanet (photos de tombes, monuments aux morts avec noms indexés, ...), relevés de cercles généalogiques, numérisation de livres, journaux,

Pour une comparaison "commerciale" entre geneanet premium et gratuit voir cette [page](#).

Nous n'avons pas (encore ?) discuté de la création de son arbre directement en ligne avec geneanet (au lieu d'utiliser un logiciel sur son ordinateur). Au final on peut choisir trois solutions :

- 1) saisir son arbre avec un logiciel sur son ordinateur et faire des recherches via geneanet sans mettre son arbre en ligne sur geneanet
- 2) saisir son arbre avec un logiciel et le mettre en ligne sur geneanet (exportation de fichier gedcom)
- 3) saisir son arbre et faire ses recherches directement sur geneanet

J'ai trouvé la discussion suivante : [Faut-il créer son arbre généalogique en ligne](#) ? qui pose quelques questions intéressantes (l'auteur privilégie la solution 2 plutôt que 3). J'ajoute quelques arguments personnels : avec la solution 1 on profite du travail des autres sans partager ses propres recherches ce qui n'est pas trop dans l'esprit collaboratif. Avec la solution 2, si on utilise un logiciel payant (geneatique, heredis, ...) plus geneanet premium, le coût peut paraître élevé, surtout quand on démarre. Pour commencer à moindre frais en disposant des capacités de recherche premium, reste donc soit la solution 3, soit la solution 2 avec un logiciel gratuit qui peut suffire, au moins au début.

Recommandation permanente d'usage : les résultats obtenus via geneanet (ceci vaut aussi pour la plupart des autres sources indirectes) doivent toujours être vérifiés en allant chercher les documents officiels (archives départementales , ...). Ainsi j'ai récemment trouvé sur geneanet un ancêtre né à Beaumont, Ohio, Etats-Unis. Comme je sais que cette branche est originaire de Beaumont dans la Vienne (Poitou), je n'ai pas été trompé, mais cela aurait pu ...

La prochaine réunion aura lieu le mardi 15 janvier 2019, lieu et heure habituels. En attendant passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Jacques